

DEPARTEMENT

DOUBS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE VALENTIGNEY 25700

N° d'ordre
2025-1810

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 03 Avril 2025

Président : M. Philippe GAUTIER, excusé

Présents : Mmes PELISSIER - GAUTIER – PARROT - MICHAUD - FERRY
MM. – LEBEAU – PERTUISET – CARRE

Excusées : Mmes BOURQUIN - BICHET

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	8
Nombre de suffrages exprimés	8
Cas échéant, nombre de procurations	
Résultat du vote (pour ou contre)	8 pour 0 contre
Date de la convocation	17 Mars 2025

Après présentation du compte administratif 2024, les membres du conseil d'administration procèdent au vote conformément au document joint, dont les résultats s'établissent comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

I – Présentation générale :

A la lecture de la balance générale des écritures réelles et d'ordre, (fonctionnement et investissement) le compte administratif 2024 fait apparaître :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (II-A) page 10 et (II-B2) page 12

Dépenses réelles : 786 849, 99 €
Dépenses d'ordre : 15 549, 35 €

Dépenses totales : 802 399, 34 €

Recettes réelles : 888 074, 52 €
Recettes d'ordre : 296, 44 €

Recettes totales : 888 370, 96 €

CA du 03 Avril 2025

Excédent de fonctionnement N-1 : + 5 626, 11 €

SECTION D'INVESTISSEMENT (II-AII) page 10 et (II-B1) page11

Dépenses réelles : 25 109, 37 €
Dépenses d'ordre : 296,44 €

Dépenses totales : 25 405, 81 €

Recettes réelles : 183, 10 €
Recettes d'ordre : 15 549, 35 €

Recettes totales : 15 732, 45 €

Excédent d'investissement N-1 : 71 850, 14 €

II - Détail de la Section de fonctionnement :

DEPENSES (III- B) pages 28 à 30

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2024 se sont élevées à **802 399, 34 €** réparties comme suit :

Les charges à caractère général (chapitre 011) avec **214 812, 46 €** représentent **environ 26,77 %** des dépenses réelles de fonctionnement et correspondent aux dépenses courantes nécessaires au fonctionnement du CCAS, aux différentes prestations de service, au financement d'actions menées par le CCAS (cadeaux aux personnes âgées, anniversaires des 90 ans et plus, anniversaires des bénéficiaires de la livraison des repas à domicile, animations diverses...).

Les charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) :

Elles sont regroupées dans un chapitre particulier qui comprend les frais de personnel permanent et temporaire, ainsi que les frais de personnel extérieur (Centre de gestion et DEFI - intervenants extérieurs pour les ateliers et animations, les différentes cotisations).

Avec **493 517, 48 €** elles représentent **environ 61,50 %** des dépenses réelles de fonctionnement.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) soit **78 520, 05 €** - représentent environ **9,79 %** des dépenses réelles de fonctionnement concernent les secours.

RECETTES (III - B) page 35

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2024 se sont élevées à **888 370, 96 €** et réparties comme suit :

Les produits des services (chapitre 70) : **232 685, 18 €** représentent **environ 26,20 %** des recettes réelles de fonctionnement :

- concessions cimetière (c/70311) : 1/3 payé au CCAS soit **9 563, 18 €**,
- prestations de service (repas à domicile, MOBIVAL, régies voyage Vacances Seniors,..c/706888) pour **223 122 €**.

Les participations et subventions reçues (chapitre 74) sont de **45 771, 50 € soit 5,15 %** des recettes réelles de fonctionnement.

- participation de l'Etat : **18 000 €**,
- subvention du Département pour le RSA : **25 200,00 €**,
- remboursement CARSAT pour la livraison des repas à domicile sur les frais de portage des repas : **2 571, 50 €**.

Autres produits de gestion courante (chapitre 75) : **608 948, 50 €** représentent environ 68,55 % des recettes réelles de fonctionnement et se répartissent comme suit :

- subvention de la Commune : 608 934, 34 € dont 70 630 € pour le PRE
- autres produits : 14, 16€

Produits exceptionnels (chapitre 77) : **669, 34 €**

III - Détail de la section d'investissement :

DEPENSES (III A3) page 26

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **25 109, 37 €**.
Les dépenses d'ordre s'élèvent à **296,44 €**.

RECETTES (III A3) pages 26 et 27

Les recettes réelles s'élèvent à **183, 10 €**.
Les recettes d'ordre s'élèvent à **15 549, 35 €** (Amortissements).

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Fait en séance les, an, mois et jour que dessus.

**La Vice-Présidente du CCAS
Maud PELISSIER,**



V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17 mars 2025

Présenté par (1),

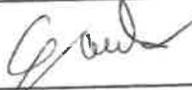
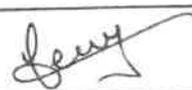
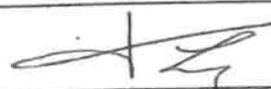
A Valentigney, le 3 avril 2025

Délibéré par le Conseil d'Administration

, réunie en session

A Valentigney le 3 avril 2025

Les membres de l'assemblée délibérante

Philippe GAUTIER	Excusé
Maud PELISSIER	
Stéphanie GAUTIER	
Martine MICHAUD	
Catherine PARROT	
Stéphanie BOURQUIN	Excusée
Nicole BICHET	Excusée
Martine FERRY	
François LEBEAU	
Christian PERTUISET	
Gérard CARRE	Gérard CARRE 

Certifié exécutoire par Philippe GAUTIER compte tenu de la transmission en préfecture, le 17 avril 2025

, et de la publication le 18 avril 2025

A. Valentigney

le 17/04/2025



Accusé de réception en préfecture
025-262506413-20250403-2025-1810-DE
Date de la transmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025